



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,  
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

DELEGATION GENERALE  
AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS  
EN PARTENARIAT MULTILATERAL

## AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

NOM DU PROJET :	Projet d'aménagement de la route Ndéndé-Dolisie- et de facilitation du transport sur le Corridor Libreville-Brazzaville, Phase 1
FINANCEMENT :	BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)
REFERENCE :	Appel d'Offres national N° 007-2023/MATIER/DGGT-CEP
IDENTIFICATION DU MARCHE :	Travaux de construction du centre de contrôle faunique et forestier de Mila-Mila

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : Quatre (04)

Noms, adresse et montants de l'attributaire provisoire :

Intitulé	Nom de l'attributaire provisoire	Adresse	Montant en FCFA
Travaux de construction du centre de contrôle faunique et forestier de Mila-Mila	ERICO	Adresse : Avenue des cités des 17/ Moukondo Mazala, Tél : +(242) 06 668 70 47/ 06 924 56 55 E-mail : <a href="mailto:owasteve@yahoo.fr">owasteve@yahoo.fr</a>	48 497 534,40

La publication du présent avis effectuée en application de l'Article 88, alinéa 2 du Code des Marchés publics, ferme le délai de recours gracieux auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral en vertu de l'Article 141 dudit Code, et au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. **12 1 FEV 2024**

Pour le Ministre d'Etat, ministre de  
l'aménagement du territoire, des  
infrastructures et de l'entretien routier,

**Par ordre, le Délégué général aux  
grands travaux**



Oscar OTOKA. -